

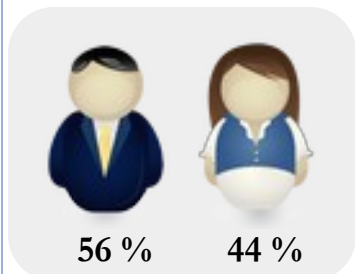


Département de l'Indre QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Principaux résultats

Consultation auprès de plus de 16 300 personnes
ayant un taux de handicap reconnu à plus de 50 %
Nombre de réponses : 1 281

février - mars 2020



37 %

des personnes
en situation de
handicap vivent
seules



- 56 % sont propriétaires
- 75 % dans le bourg de leur commune ou en milieu urbain



- Plus de 75 % ont des commerces et/ou services dans leur commune



- 70 % considèrent leur logement adapté
- 20 % ont bénéficié d'un aménagement spécifique de leur habitation
- 23 % bénéficient de matériel ou d'aides techniques adaptées



- Seuls 20 % envisagent de déménager
- ↳ 87 % vers un logement autonome mieux adapté



75 % des personnes en situation de handicap peuvent se déplacer seules



- 59 % utilisent leur propre véhicule pour leurs déplacements
- 38 % utilisent un véhicule conduit par un aidant



- 43 % déclarent des difficultés pour leurs déplacements quotidiens (commerces, services, loisirs...)
- ↳ Les 3/4 d'entre eux déclarent que ces difficultés sont dues à l'aménagement urbain et/ou à l'absence de moyen de transport
- 39 % déclarent des difficultés pour leurs déplacements dans le département
- ↳ 62 % d'entre eux déclarent que ces difficultés sont dues à l'absence de moyen de transport



- 21 % des personnes ont une activité professionnelle
- ↳ 84 % d'entre elles travaillent en milieu ordinaire
- ↳ 95 % peuvent se déplacer seules
- 34 % des personnes sont sans activité professionnelle
- ↳ 57 % d'entre elles ne souhaitent pas en exercer une
- ↳ 77 % peuvent se déplacer seules
- 45 % sont en retraite



- 2 % n'ont pas de médecin traitant
- 51 % déclarent que leur situation de handicap ne freine pas leur accès aux soins
- 55 % ont des besoins de soins spécifiques
- ↳ 55 % d'entre eux ont peu ou pas accès à ces soins



52 % déclarent ne pas avoir accès à l'information sur les dispositifs concernant et facilitant la vie des personnes en situation de handicap

42 %

considèrent que leur situation de handicap est un frein important à leur inclusion au sein de la société

Parmi les personnes ayant souhaité répondre sur ces thématiques :



- 32 % sont satisfaits de leur accès aux activités sportives et culturelles



- 39 % sont satisfaits de leur vie affective et sexuelle



- 51 % sont satisfaits de leur accès à la vie sociale (amis, association...)



- 51 % sont satisfaits de leur participation à la vie citoyenne (droit de vote, expression politique et/ou syndicale...)

